**Module : anthropologie du monde amazigh**

**Niveau : L2**

**Cours 4 : Les Chaouias (Les Aurès) ; géographie et histoire organisation sociopolitique et religion**

**Plan du cours**

Introduction (Tazwart)

1. Etymologie des noms ‘Awras’ et ‘Chaouia’
2. Aperçu géographique et historique
3. La population
4. Le dialecte
5. L’habitat
6. La famille
7. Les espaces publics
8. Les structures sociales
9. La religion

Conclusion (Tagrayt)

 Parmi les sociétés amazighophones de l’Afrique du Nord, la société des Chaouias qui vit dans la région appelée ‘les Aurès’.

 Dans ce cours nous traiterons de cette société, de la vie de ses habitants ainsi que de son organisation socio-politique.

1. **Etymologie des noms ‘Aurès’ et ‘Chaouia’**

La signification du mot Aurès ou Awras comme l’appellent les habitants de la région, n’a pas été déterminé mais c’est probablement d’origine berbère. Les romains l’appelaient Mons Aurasius. Cette désignation ‘Awras’ est selon d’autres, référée à la couleur dominante de la montagne (fauve roussâtre).

Pour certains historiens, ‘Aurès’ est singulier et se rapporte à une seule montagne Ikgfnet – Kalthoum, dans le Chélia.

Quant au nom ‘Chaouia’, il aurait été utilisé par les arabes à l’époque médiévale pour désigner les payeurs d’impôts, les berbères zénètes.

Selon une autre version, Chaouia vient du mot Cha, brebis. C’est un terme un peu méprisant, appliqué par des chameliers sahariens à des gens qui exercent des occupations sans grandeur ; l’élevage des moutons et des chèvres, et qui sont exclus du vrai nomadisme.

1. **Aperçu géographique**

L’Aurès est un vaste quadrilatère montagneux. Sa longueur de l’Est à l’Ouest est de 100 kms, sa largeur du nord au sud est de 100 kms[[1]](#footnote-2). Cette région est située au sud du département de Constantine, entre Batna, Biskra, Khanga sidi Nadji et Khenchela, entre la haute plaine et les confins sahariens et découpée par des vallées profondes et parallèles qui présentent des zones naturelles variées, correspondant aux divers étages climatiques.

La plus grande partie des Aurès s’inscrit dans un rectangle de 225 kms d’Ouest en Est, sur 168 kms du Nord au Sud. Les Aurès occupent 49915 kilomètres, soit environ un septième (1/7è) de l’Algérie du Nord.

En tout 47 massifs : Chélia, Belezma, Rfaa, Adrar Nouziza, Titaouine, Merouana, Metlili, Mehmel, Tehmet, Ichmoul, Touggert, … etc, autour desquels se sont progressivement et historiquement sédentarisées les principales tribus berbères par réflexe de survie et / ou de résistance. Ces Aurès appartiennent à l’Algérie orientale qui est la majeure partie de ce qu’on appelle couramment le sud constantinois.

Séparés de la Tunisie par la bande qui, de la mer au Sahara, forme la wilaya d’Annaba. Au nord, elles confinent aux wilayas de Sétif et de Constantine, à l’Ouest, de la wilaya de Médéa, au sud de la wilaya de Biskra.

L’Aurès pays fermé par sa situation et sa structure, a tenu les Chaouias à l’écart des brassages ethniques. L’isolement a contribué à homogénéiser le groupe et à assurer la permanence des structures anciennes.

1. **La population**

Les Chaouias sont des montagnards rudes. La plupart semi-sédentaires et habitaient des maisons en pierre et terre.

La population de l’Aurès est de deux sortes ; sédentaires et semi-nomades (ou demi-nomades)

* Les sédentaires des vallées fertiles du Nord-Ouest, céréaliculteurs et arboriculteurs, groupés en gros villages.
* Les semi-nomades quasi-désertiques du Sud-Est, pasteurs de chèvres et de moutons, cultivateurs de blé et d’orge et qui vivent en des maisons dispersées, avec des densités faibles ou, pendant une partie de l’année, sous la tente.

**Origine :** Tous Zénatia (selon Carette), les Ouled Daoud et les Ouled Abdi, origine romano-berbère (Procope, Masqueray et Ibn-Khaldoun), Féraud ; ces deux dernières tribus descendent d’autochtones mêlés de juifs et de chrétiens réfugiés dans la montagne au moment de l’invasion arabe.

Actuellement, toute la population chaoui est berbère ou berbérisée à l’exception des cheurfa, des sekhana et les occupants de Khanga sidi Nadji qui sont arabes.

1. **Le dialecte :**

Le Chaoui (en berbère *Tacawit*), appelé aussi l’aurésien (en Tamazight *Tawrasit*), est une langue nord-africaine d’origine libyque, au même titre que le Kabyle, le Chenoui, le Chleuh, le rifain, etc. Le Chaouia est parlée par les Chaouias, habitants des Aurès et ses régions attenantes en Algérie. Ce dialecte appartient plus précisément au groupe des langues berbères zénètes.

Masqueray note que les femmes ont un parler léger, fluide et musical, comme un chant d’oiseau (…) on croirait entendre une langue septentrionale. Les Chaouias sont bilingues, ils parlent Chaouias et arabe. La langue arabe leur facilite le négoce avec les gens du Tell et du sud. Entre eux, ils se servent du Chaouia.

Au XIXème siècle, plusieurs livres ou dictionnaires de la langue ont été publiés comme une étude du Français Emile Masqueray et le livre de Gustave Mercier, le Chaouia de l’Aurès en 1896.

Au XXème siècle, le dictionnaire chaouia-arabe-français-Kabyle de P.G. Huyche est publié en 1906. Le livre d’André Basset, le parler des Ait Frah, en 1961 et la grammaire chaoui de M. Torchon sont édités.

La langue Chaouia au sens propre est longtemps demeurée exclusivement orale. La langue berbère standard enseignée dans les Aurès de nos jours est le Chaouia ; lui-même différent du Kabyle), désigné dans l’étymologie algérienne officielle sous le nom de Tamazight, - terme générique assez critiqué par les linguistes mais globalement répandu et accepté au sein de la population-, et tend à s’imposer comme la langue écrite standard, tandis que les différentes langues parlées en seraient le pendant oral.

1. **L’habitat**

La maison traditionnelle (taddart) ne se laisse pas facilement isoler de l’ensemble que constitue le quartier d’habitation et la fraction. Les maisons sont tellement imbriquées les unes dans les autres qu’il est toujours difficile d’en repérer l’entrée. Un espace de transition –Taseqqift - qui a pour fonction de protéger l’intimité interne de la maison, est toujours aménagé.

* Dans un premier niveau, se trouve parfois une cour avec plusieurs lieux aux fonctions différenciées, sinon une bergerie (zerdab) et une resserre (tazeqqa) où sont remisés le fourrage, la paille pour l’hiver et les instruments aratoires.
* Dans un deuxième niveau, est aménagé la pièce centrale (ou taghorfet n’ilmas), la pièce du foyer. C’est le centre de la maison où se concentre l’essentiel de la vie familiale. C’est vraiment le vivoir, la salle commune, un point de rencontre de tous ses habitants, un lieu partagé par tous sans restriction. C’est dans cette pièce que les femmes préparent la nourriture et que la famille consomme le repas. Une zone bien matérialisée par une banquette le long du mur le plus éclairé est réservé au tissage. La nuit, certaines parties de la pièce sont aménagées pour le sommeil, à proximité du foyer par nuits froides.

L’architecture de la maison traditionnelle de l’Aurès est intimement liée à la conception d’une vie familiale communautaire et groupée dont la base économique est assurée par les réserves, fruit du travail de tous. De ce fait, la famille destine et organise une grande partie des espaces à l’emmagasinage des produits. Par ailleurs, l’architecture des espaces répond à un besoin aigu d’intimité à cause de sa construction fermée, en même temps qu’à une certaine conception des rapports familiaux où l’individu s’efface devant les intérêts du groupe auquel il appartient. Tout se passe comme si l’individu n’avait d’existence que familiale. Aucun membre ni aucun couple ne dispose d’espace propre.

Quant à La Dechra ou taqlihth, elle se caractérise par une organisation défensive et une organisation propre à préserver son intimité. Les villages de l’Aurès n’ont pas tous le même aspect ; on peut distinguer entre la Dechra et la Mechta. La première étant le groupement le plus typique et de beaucoup le plus répandu, c’est d’elle que nous parlerons spécialement.

La Dechra est presque toujours accrochée aux flancs ou au faîte d’une hauteur isolée ou difficile à aborder.

1. **La famille**

La famille est une unité économique et religieuse. L’autonomie entière est à l’aïeul ; chef consulté, honoré et obéi. Son autorité s’exerce sur ses enfants et ses petits-enfants. La femme Chaouia participe largement aux activités agricoles et pastorales et son rôle est déterminant dans la vie culturelle et sociale.

1. **Les espaces publics**

Dans la Dechra, hommes, femmes et enfants évoluent selon des règles, des lois intériorisées par tous que personne ne transgresse et qui dictent les attitudes et conduites de chacun. Un des principes est la séparation très nette entre le monde des femmes et celui des hommes. Dans la vie quotidienne et dans l’idéologie commune de tous, le domaine de la femme, c’est la maison, taddart : espace privé fermé, lieu de horma, à l’opposé, le domaine de l’homme est l’espace public : lieu de confrontation et d’échanges sociaux, lieu ouvert, identifié au nif.

Tajmaath : espace de réunion des hommes, pour débattre des affaires du village. La communauté des Béni Frah avait son assemblée des anciens qui se réunissait à proximité du souk. Les étrangers n’y’étaient pas admis. Peu à peu, la Djemaa perd de son pouvoir remplacée par l’administration coloniale puis après 1962 par la commune et le parti –FLN.

Le souk : lieu d’échanges, de rencontres des hommes qui viennent des villages voisins et des tribus nomades qui remontaient vers le Nord.

El Ghirane : ruelle commerçante où étaient groupés des boutiques, le cordonnier, les bijoutiers, des cafés et un café-Nadi. C’était un espace exclusivement réservé aux hommes. Il était interdit aux femmes d’y paraitre et d’en transgresser les limites. Le non-respect de cette interdiction faisait encourir aux femmes la mort : citons pour exemple le cas d’une femme poignardée par son mari parce qu’emporté par la colère, elle avait poursuivi son garçon jusque dans El Ghirane pour le corriger. Toutefois, cette interdiction était levée de nuit pour les femmes malades, pour se rendre au Hammam.

La route : en certains lieux et certains moments de la journée, les femmes se contentent de traverser sans s’attarder.

1. **Les structures sociales**

Chaque unité sociale a son nom propre tenu pour le nom de l’ancêtre. Les membres du groupe le plus retreint ; la grande famille ; se considèrent comme descendant réellement de l’ancêtre dont ils portent le nom. Dans les groupements plus larges ; fraction (Harfiqth) et surtout tribu (arsh) ; ce nom est parfois celui du plus important ou du plus ancien des sous-groupes ; parfois arbitraire.

La Harfiqth constitue l’unité sociale la plus vivante et la mieux individualisée. Elle porte le nom de l’ancêtre commun qui est l’objet d’un culte annuel ; elle rassemble dans le cas où elle est constituée par un groupe agnatique pur, tous les descendants mâles de l’ancêtre commun ; tous les ‘fils de l’oncle paternel’ comme disent les Chaouias. Elle peut être aussi formée par un fragment de groupe agnatique ou encore par une association de groupes agnatiques ; groupement dont les membres se disent parents ; le lien qui les unit étant en réalité une fraternité conventionnelle. Dans ce cas ; elle se subdivise en sous-groupes de différents degrés.

Mais les Chaouias se distinguant en ‘semi-nomades’ et en ‘sédentaires’. Les ‘semi-nomades’ possèdent des champs et ‘les sédentaires’ des troupeaux.) la fraction a-t-elle chez les uns et les autres la même structure et la même fonction? S’il est vrai que chez les sédentaires du Nord, habitant en village, la fraction est plutôt un quartier, c’est plutôt un clan chez les nomades qui vivent la plus grande partie du temps sous tentes. Il ne faut pas outrer l’opposition du fait que chez les sédentaires même, la cohésion n’est jamais fondée sur le seul lien territorial. La fraction est bien l’unité sociale la plus forte; les membres de la harfiqth doivent en défendre le patrimoine (femmes, terres et maisons) et surtout l’honneur, valeur des valeurs, plus précieuse que la vie.

Le conseil de fractions a conservé jusqu’en 1954 (en dépit des réformes de 1865) les principales attributions judiciaires et a continué de trancher les litiges selon la coutume locale. Outre qu’il recevait la quasi-totalité des mariages et des divorces, il arbitrait les différends, usant du mode de preuve traditionnel, le serment collectif, il percevait les amendes, présidait aux règlements de diya accomplis selon un rituel rigoureux, procédait aux jugements successoraux, …

L’organisation de la qalɛa, *‘Taqliɛt’*, grenier citadelle, était aussi le fait de la *Harfiqth*. Chaque agglomération a plusieurs maisons fortes où sont entreposées les récoltes pendant les absences exigées par le semi-nomadisme. La qalɛa, pièce maitresse de l’économie du groupe, est aussi un centre de la vie sociale : par elle et en elle, la prévoyance est nécessaire pour répartir dans le temps des bonnes récoltes, le droit de contrôler la consommation qui appartient au chef de familles, les privations que le chaouia doit s’imposer, au cœur même de l’abondance et à longueur de vie, se trouvent érigés en institution collective.

 Ainsi, la fraction apparait comme l’unité sociale la plus large qui se puisse concevoir dans un système ou tous les groupes sont conçus sur le modèle du groupe familial. Comme en Kabylie ; les saff-s assurent l’équilibre par le jeu des tensions compensées. ‘ Monde resserré qui ne prend conscience de lui-même que face à des ennemis assis à toutes les frontières’ (G. Tillion) ; chaque tribu ne peut mener la guerre contre une de ses voisines sans prêter un de ses flancs dégarnis aux attaques de la tribu qui la borde du côté opposé.

1. **Religion**

 Les Chaouias sont musulmans ; ils reçoivent des rudiments d’éducation religieuse, pratiquent unanimement le jeûne et témoignent un profond respect à leurs marabouts, souvent étrangers. Les Chaouias pratiquent la religion musulmane, sans piété, mais avec un fanatisme qui fait d’eux la proie des marabouts. A côté de ce culte officiel, ils conservent une deuxième religion éminemment composite, faite de réminiscences des fois passées.

Nous avons noté chez eux des survivances d’animisme, de fétichisme, de zoolâtrie – peut être née de l’influence égyptienne- des traces presque certaines du culte païen et du culte chrétien, des pratiques saisonnières à peine recouvertes de manteaux islamiques.

Ajoutons que l’imagination ardente des Chaouias a forgé des légendes, dans lesquelles les Roums, qu’ils disent être les Romains, et leurs ancêtres, sont représentés comme des ogres, habitants préhistoriques des cavernes (afri), et se confondent avec les Djouhal, géants constructeurs des tombeaux circulaires (Masqueray, Docs historiques pp (104- 105)).

**Bibliographie**

* Mathéa GAUDRY, la femme chaouia de l’Aurès
* Emile MASQUERAY, formation des cités chez les populations sédentaires de l’Algérie (Kabyles du Djurdjura, Chaouias de l’Aurès, beni Mezab)
* Pierre BOURDIEU, Sociologie de l’Algérie ; Que sais-je !
1. Km : kilomètres [↑](#footnote-ref-2)